

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA PLAINE DU NORD LOIRET**

L'an deux mil vingt-trois, le 12 décembre, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 6 décembre 2023, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice : 26

Pouvoir(s) : 2

Votants : 20

Présents : MM. LIROT Jean-Marc (fondé du pouvoir de P. CHOFFY), GRANDEMAIN Michel, CHACHIGNON Alain (fondé du pouvoir de A. DECOUX), LEBRET Olivier, THIBAUT Serge, POINCLOUX Daniel, BOURGEOIS Martial, CHAMBRIN Michel, MMES, GAZANGEL Emmanuelle, PRUNET Delphine, DUPRÉ Céline, PETIT Christine, SANTERRE Carole (fondé du pouvoir de JL BRISSON), REGNIEZ Sophie, LACOMBE Roselyne (fondée du pouvoir de A. VILLARD), LALUCQUE Béatrice,

Absents excusés : MM. GAUCHER Dominique, CHOFFY Patrick, ROUSSEAU Pierre, POISSON Bertrand, BRISSON Jean-Louis, VILLARD André, MMES DECOUX Annick, LEBLOND Valérie, RIDEL Nicole, IMBAULT Chantal, CHATELAIN Danièle, BRUCHET Delphine.

Secrétaire de séance : Mme DUPRÉ Céline

Objet : Modification des tarifs du SPANC à compter du 1^{er} Avril 2024

Dans le cadre de la transformation du budget SPANC en budget assainissement au 1^{er} janvier 2024 et à son assujettissement à la TVA, il convient de revoir les tarifs des contrôles du SPANC qui jusqu'à présent étaient appliqués Hors Taxes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2224-8 ;
Vu la délibération n°C2023-27 du 11 Avril 2023 relative aux redevances du SPANC ;
Vu la délibération n° C2023-62 du 19 Septembre transformant le budget SPANC en budget Assainissement,
Entendu l'exposé du Président,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE

- D'approuver les tarifs présentés ci-dessous à compter du 1^{er} Avril 2024.

Tarifs SPANC		
A compter du 1 ^{er} avril 2024	Tarif HT	Tarif TTC
Contrôle de conception	164 €	180.40 €
Contrôle de réalisation	164 €	180.40 €
Contrôle de bon fonctionnement	164 €	180.40 €
Contrôle en cas de vente	218 €	239.80 €
Contrôle de diagnostic	164 €	180.40 €
Tarif contre visite	164 €	180.40 €
Absence injustifiée au RDV	75 €	82.50 €

- D'autoriser le Président ou le vice-président délégué à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme

A Bazoches-les-Gallerandes, le 12 décembre 2023

Martial BOURGEOIS
Président

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le
Et de la publication le

*Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLEANS cedex 1 – dans le délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>*